
Déclaration liminaire de Force Ouvrière au CTSD du 28 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Les représentants de la Fédération Force Ouvrière de l'Enseignement, réaffirment que le mouvement des enseignants du 1^{er} degré devrait exclusivement relever des prérogatives de la CAP Départementale et donc des délégués du personnel que les instituteurs et les professeurs des écoles du département ont élu en décembre dernier.

Notre Fédération dénonce avec force le cadre national contraint qui bafoue les prérogatives de la CAPD et des élus du personnel 1^{er} degré. C'est une remise en cause sans précédent du cadre départemental, qui est pourtant toujours le cadre réglementaire, pour les mutations des enseignants du 1^{er} degré.

Après la mise en œuvre du PPCR qui a déjà réduit notre CAPD à n'être qu'une chambre d'enregistrement pour les promotions, en particulier pour l'accès à la Hors Classe et à la Classe Exceptionnelle, en imposant maintenant que ce soit le CTSD en lieu et place de la CAPD qui se prononce sur la Note de service mouvement des enseignants du 1^{er} degré, c'est bien la mort programmée de la CAPD que le gouvernement a déjà largement engagée, préparant la fusion annoncée des différents corps enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés pour en finir avec les droits et garanties rattachés à chacun de nos statuts particuliers.

C'est bien ce qui est programmé dans la contre-réforme en préparation pour l'ensemble de la Fonction publique.

Les enseignants du 1^{er} degré du département, avec leurs élus CAPD et leurs syndicats unanimes, exigent le maintien des règles départementales de leur mouvement, le respect des prérogatives de la CAPD et de leurs élus, refusant la phase unique du mouvement avec obligation de vœux géographiques que le ministre veut imposer avec un logiciel national dont l'algorithme garde de nombreuses zones d'ombre malgré nos multiples demandes !

Nous allons encore intervenir aujourd'hui sur quelques points et demandes de précision sur le dernier projet présenté mais il est bien évident qu'en l'état des contraintes ministérielles, le projet reste, pour nous, inacceptable sur le fond.

Pour conclure, Monsieur le Directeur Académique, le gouvernement et son ministre M. Blanquer ne devraient pas sous-estimer la crise ouverte par leur refus obstiné de répondre aux revendications et leur acharnement à poursuivre et amplifier les contre-réformes.

Dans l'enseignement, la mobilisation est déjà largement engagée, elle va s'amplifier si les revendications ne sont pas prises en compte.

Ni les menaces, ni les tentatives d'intimidation auxquelles a recours de manière indigne le Ministre, pas plus que l'arbitraire permis par le PPCR pour l'avancement, ne feront accepter aux personnels la casse du statut de fonctionnaire d'Etat, la suppression de milliers d'écoles, la disparition de la Maternelle, le remplacement des directeurs par des managers, la liquidation de notre régime particulier de retraite et la poursuite du blocage de nos salaires.